

colloque

Les faits dans le procès administratif

2ème édition des Entretiens bordelais du contentieux administratif

vendredi 9 novembre 2018 › 8 h 30 à 16 h 30

Pôle juridique et judiciaire, Pey Berland, amphi Duguit



Direction scientifique :

Ludovic Garrido,
maître de conférences à l'université de Bordeaux

ILD

Institut Léon Duguit

**université
de BORDEAUX**

8h30 **Accueil**

8h45 **Allocution d'ouverture**
Doyen de la Faculté de droit

8h55 **Propos introductifs**
Ludovic Garrido, maître de conférences à l'université de Bordeaux

Matin : L'établissement des faits

sous la présidence de :

Anne Guérin, président de la Cour administrative d'appel de Bordeaux

Quelle prise en compte des écritures et des pièces ?

9h10-9h40 **La difficulté de la preuve pour les parties**
maître Damien Simon, avocat au Barreau de Bordeaux
Sylvain Niquège, professeur de droit à l'université de Bordeaux

9h40-10h10 **L'appréciation et l'interprétation des éléments de preuve par le juge administratif**
Axel Basset, premier conseiller à la Cour administrative d'appel de Bordeaux
maître Laurent Givord, avocat au Barreau de Bordeaux

10h10-10h40 **Échanges avec la salle et pause**

Quelle pratique de l'expertise ?

10h40-11h10 **Le recours à l'expertise**
maître Olivier Chambord, avocat au Barreau de Bordeaux
Jérôme Gorioux, expert

11h10-11h40 **L'exploitation de l'expertise**
François Bérroujon, Premier conseiller au Tribunal administratif de Bordeaux
Caroline Laveissière, avocat au Barreau de Bordeaux

11h40-12h30 **Table ronde**
Anne Guérin, président de la Cour administrative d'appel de Bordeaux,
Yves Couteau, expert, président du CAABLE « La Compagnie des experts près la Cour administrative d'appel de Bordeaux Lien d'Experts »
Dominique Lencou, expert agréé par la Cour de cassation

12h30-13h00 **Échanges avec la salle**

Pause - déjeuner

Après-midi : Le contrôle des faits

sous la présidence de :

Ludovic Garrido, maître de conférences à l'université de Bordeaux

Quel contrôle du juge sur les faits ?

14h30-15h00 **Le contrôle de la qualification juridique des faits du juge du fond,**

Jean-François Brisson, professeur de droit à l'université de Bordeaux

15h00-15h30 **La question de l'intime conviction du juge administratif,**

Dominique Naves, vice-président du Tribunal administratif de Bordeaux

Quel contrôle sur l'appréciation des juges de première instance ?

15h30-16h00 **Le contrôle du juge d'appel,**

David Katz, premier conseiller à la Cour administrative d'appel de Bordeaux

16h00-16h30 **Échanges avec la salle**

16h30 **Fin des travaux**

Tarif et droit d'entrée

Colloque validé au titre de la formation continue obligatoire des avocats (6h) au tarif de 150 euros.

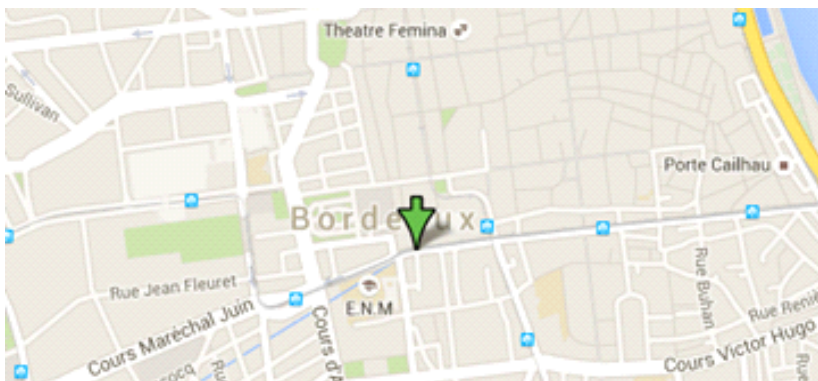
Inscription obligatoire pour les avocats auprès de Virginie Daudé, secrétaire de l'ILD, tél. 05 56 84 29 30, virginie.daude@u-bordeaux.fr

› Plan d'accès :

› tram lignes A et B, arrêt **Hôtel de ville**.

Depuis la gare de Bordeaux Saint-Jean :

À l'arrêt «Gare Saint-Jean», prendre le tram «Ligne C» direction «Cracovie», descendre à l'arrêt «Porte de Bourgogne», puis prendre le tram «Ligne A» direction «Le Haillan Rostand», descendre arrêt «Hôtel de Ville»



Inscription obligatoire auprès de :

Virginie Daudé

secrétaire

T 05 56 84 29 30

virginie.daude@u-bordeaux.fr